Les vains efforts des royaumes de la terre contre le règne du Christ-Roi

Psaume deuxième : *Quare fremuerunt gentes*

par le frère Emmanuel-Marie O.P.

« *Et habet in vestimento et in femore suo scriptum : Rex regum et Dominus dominantium* » (Ap 19, 16).

CE PSAUME est dépourvu de titre, mais, à Jérusalem, aux premiers jours du christianisme, on l'attribuait à David [1] et on y voyait une prophétie nettement messianique, comme en témoigne la prière des chrétiens rapportée par le livre des *Actes des apôtres* : « Seigneur, c'est vous qui nous avez dit par l'Esprit-Saint, se servant de la bouche de David, notre père, votre serviteur : *Pourquoi les nations ont-elles frémi…* » (Ac 4, 25-26).

La question qui se pose est celle de savoir si ce psaume est messianique au sens *typique* ou au sens *littéral* – et, dans ce dernier cas, si c'est en totalité ou seulement en partie [2]. En effet, s'il s'agit d'une prophétie messianique au sens typique, les données du texte doivent pouvoir s'appliquer à certaines circonstances de la vie du roi David. Or rien dans la Bible ne permet de préciser l'allusion à des troubles intervenus au moment du sacre de David, car son

---

1 — La commission biblique ne permet pas de mettre en doute cette attribution. Décret du 1er mai 1910, 5e réponse : « *Utrum in specie denegari possit Davidica origo eorum psalmorum qui in Veteri vel Novo Testamento diserte sub Davidis nomine citantur, inter quos præ ceteris recensendi veniunt : Ps 2* Quare fremuerunt gentes *; Ps 15* Conserva me Domine *; Ps 17* Diligam te, Domine, fortitudo mea *; Ps 31* Beati quorum remissæ sunt iniquitates *; Ps 68* Salvum me fac, Deus *; Ps 109* Dixit Dominus Domino meo *? Resp. — Negative.* »

2 — Le sens littéral est le sens premier, ou sens des mots. Le sens typique est comme un second niveau de lecture, propre à certains passages, lorsque la réalité signifiée par les mots est elle-même la figure ou le type d'une autre réalité souvent plus élevée. Dans le cas présent, la question est donc de savoir si les mots du psaume désignent directement ou bien indirectement le Messie, c'est-à-dire à travers David, type du Messie.

avènement à la royauté s'est fait dans la paix retrouvée, après la mort de Saül.

Du coup, la plupart des exégètes modernes, dédaignant la tradition bien établie de l'origine davidique, appliquent ce psaume à Salomon (qui dut s'imposer contre son demi-frère) ou à Joram de Judée (dont l'avènement a été marqué par la révolte des nations voisines et des dix tribus du Nord) ou encore à Manassé. Certains voient même dans ce poème une sorte d'hymne liturgique, volontairement idéalisé, qui aurait servi pour l'intronisation des monarques ou l'anniversaire de leur couronnement. Mais ce ne sont que conjectures d'exégètes…

Sans doute, rien n'oblige à tenir ce psaume pour *littéralement* messianique : saint Thomas, Bossuet, Dom Calmet et d'autres, admettent qu'il ne le soit qu'au sens typique, sauf, peut-être, les versets 6 à 8 qui ne sauraient convenablement s'appliquer à une royauté de la terre. Mais l'opinion qui tient pour le sens messianique littéral doit être préférée : elle est partagée par la plupart des Pères grecs et latins [1] et, seule, elle peut rendre « l'extraordinaire magnificence de la scène décrite, qui est manifestement hors de proportion avec l'intronisation de n'importe quel monarque terrestre [2]. »

D'ailleurs, le nouveau Testament cite si souvent ce psaume en l'entendant du Messie [3] qu'on le considère à bon droit comme *le psaume messianique par excellence* avec le *psaume* 109 [4] qui développe des points de vue parallèles. C'est pourquoi la liturgie le récite systématiquement aux Matines du dimanche, du commun des martyrs et des confesseurs, et l'utilise dans ses antiennes aux grandes fêtes de Notre-Seigneur (Noël, Circoncision, Vendredi saint, Pâques, Christ-Roi, Précieux Sang, Exaltation de la Croix, etc.).

C'est bien le règne du Messie que chantent les quatre strophes de ce psaume [5] : – La première nous décrit la conspiration ourdie par les peuples et les rois du monde contre Dieu et contre son Messie (v. 1-3) ; – la deuxième nous dit comment Dieu et le Roi-Messie confondent la folie de cette rébellion humaine (v. 4-6) ; – la troisième nous montre la royauté universelle du Christ fondée sur sa filiation divine (v. 7-9) ; – la quatrième donne des conseils pratiques et appelle les rois à la sagesse (v. 10-13).

D'après certains commentateurs, le psalmiste met dans la bouche du Messie les trois premières strophes et nous livre ses propres réflexions morales dans la

---

1 — Ce sens était également traditionnel chez les Juifs comme en témoignent les *Psaumes de Salomon* (1er siècle av. J.-C.) et le *IVe livre d'Esdras* (13, 32).

2 — RENIE père J., *Manuel d'Écriture sainte*, t. II, *Livres historiques ; livres didactiques*, Lyon, Vitte, 1951 (5e éd.), p. 465.

3 — Voir He 1, 5 ; 5, 5 ; Ac 4, 25-28 ; 13, 33 ; Ap 2, 27 ; 12, 5 ; 19, 15. Peut-être y a-t-il aussi une réminiscence du Ps 2 dans Rm 1, 4 ; He 7, 28 et Ap 19, 19.

4 — Nous donnons la numérotation des psaumes selon le comput de la Vulgate latine.

5 — Cette division en quatre strophes est commandée tant par le sens que par la structure poétique, même si cette dernière paraît irrégulière dans l'état actuel du texte hébreu (trois stiques isolées en 2c, 7a et 12d brisent la succession des distiques, mais tous les manuscrits présentent le même texte).

quatrième. D'autres considèrent que c'est le psalmiste qui parle jusqu'au verset 5 inclusivement, laissant juste la parole aux rebelles au verset 3 ; puis le Messie déclare sa royauté et rapporte le décret divin qui le fait roi (v. 6-9) ; enfin le psalmiste conclut (v. 10-13). Cette seconde explication paraît meilleure : le poète commence et termine ; il pose le cadre. Entre les deux, agissent ou parlent tour à tour : les rebelles (v. 3) ; Dieu et son Fils (v. 6-9).

On notera que les deux premières strophes exposent des actions : celle, insensée et brouillonne, des révolutionnaires ; et celle, posée et inexorable, de Dieu. Chacune d'elles se termine par une parole qui l'explique davantage : le cri de haine des rebelles (v. 3) et l'affirmation par le Messie de son investiture royale (v. 6). Les deux strophes suivantes, en revanche, ne contiennent que des paroles, sans action : l'énoncé divin de la doctrine qui constitue le cœur du poème et la mise en œuvre pratique de cette doctrine par le psalmiste. La structure est donc parfaitement régulière et ce petit poème, par la grandeur du sujet plus encore que par la forme, est vraiment admirable.

Se faisant l'écho de saint Hilaire, le cardinal Pie [1] explique que le deuxième psaume, après le premier qui exposait toute l'économie du plan divin [2], aurait dû être logiquement un chant d'amour, de joie et de reconnaissance. Mais voilà : la terre s'est révoltée contre le plan de Dieu ! Et c'est pourquoi ce psaume rapporte la rébellion et la résistance des hommes à l'encontre du règne de Dieu et de son Christ.

La révolte de ceux qui s'attaquent au règne du Christ

Première strophe (v. 1-3)

Dans l'Évangile, Notre-Seigneur ne cessera d'annoncer le royaume ou règne de Dieu : « Le royaume de Dieu est proche ; repentez-vous et croyez à l'Évangile » (Mc 1, 15) ; « Le royaume de Dieu est au milieu de vous » (Lc 17, 21). Mais l'avènement de ce royaume doit rencontrer l'opposition de ceux qui lui préfèrent l'amour du monde et le règne du péché.

La révolte des peuples

1. Quare fremuerunt gentes, *et populi meditati sunt inania ?*	1. Pourquoi se sont agitées les nations et les peuples murmurent-ils en vain ?

1 — *Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers (cardinal Pie),* Paris/Poitiers, Oudin, 1894, t. X, p. 243.
2 — Voir *Le Sel de la terre* 28, p. 10 sq.

2. Adstiterunt reges terræ *et principes convenerunt in unum* *adversus Dominum et adversus Christum eius.*	2. Ils se dressent les rois de la terre, et les princes conspirent ensemble contre Yahvé et contre son Messie [Christ] [1].

Dans l'hébreu, tous les verbes de ces versets 1-2, sauf le premier, sont à l'inaccompli (futur), ce qui suggère bien un projet, une situation encore à venir au moment où parle le psalmiste, ou une disposition générale s'appliquant à toutes les révoltes de l'histoire contre Dieu et son Christ (d'où le présent en français) [2].

Saint Thomas fait finement remarquer que « lorsqu'un peuple prépare une rébellion, il commence par murmurer, puis cherche à obtenir un appui auprès des puissants afin d'arriver à ses fins [3]. » En effet, les révolutions reposent à la fois sur le bouillonnement aveugle des passions populaires, l'action concertée des minorités agissantes et le concours des puissants. D'où cette double exclamation parallèle du psalmiste qui met d'abord en scène les nations et les peuples, leur tumulte spontané et leurs artifices médités, puis les rois et les princes, leur fronde et leur complot.

Quare… ? Ce premier mot retentit comme un cri. Ce n'est pas une question que pose le psalmiste, mais une exclamation d'étonnement douloureux et d'indignation devant l'acte insensé de la révolte des hommes contre Dieu. Nous pourrions traduire par : « Eh quoi ! »

Il y a de quoi, en effet, s'étonner et s'indigner. Mgr Gay, prenant Dieu à témoin, l'explique pertinemment :

> Vous leur aviez parlé en la personne d'Adam, leur père. Ils avaient tout reçu par cette parole bénie : la vérité, la vie, la loi, la grâce pour mériter, la promesse d'un secours fidèle et le gage d'un salaire infini. Pouviez-vous donc mieux faire ? Cette vérité, cette vie, cette loi, cette grâce, cette promesse, ce gage, au fond, c'était Jésus, le Fils de vos entrailles, votre gloire, votre amour et votre don. A cette gratuite prévenance, à cette libéralité inouïe, y avait-il une autre réponse que l'adoration, la gratitude et le zèle à profiter de tout ? *Pourquoi* donc le monde a-t-il frémi comme une bête qu'on maltraite ? *Pourquoi* donc, enseigné par Dieu, le monde s'est-il mis à rêver des chimères ? *Pourquoi*, mon Dieu ? Éternellement, on demandera

---

1 — Nous traduisons d'après le texte hébreu en indiquant, s'il y a lieu, les variantes du grec et du latin.

2 — Saint Robert Bellarmin préfère cependant la lecture de la Vulgate qui met les verbes au passé : « *Ratio exigit ut significatio primi verbi sit regula significationis secundi, non contra* » (*Explanatio in psalmos*, Romæ, Editio critica Pontificiæ Universitatis Gregorianæ, 1931, t. I, p. 6 sq. Toutes les citations de saint Robert Bellarmin qui suivent sont tirées de cet ouvrage). Cependant, saint Jérôme, dans sa traduction du psautier sur l'hébreu a mis partout le futur : « *Quare turbabuntur gentes et tribus meditabuntur inania ? Consurgent reges terræ et principes tractabunt pariter.* »

3 — THOMAS D'AQUIN saint, *Commentaire sur les psaumes*, traduction du père J.-É. STROOBANT DE SAINT-ÉLOY O.S.B, Paris, Cerf, 1996, p. 46. Texte latin dans *Opera omnia sancti Thomæ Aquinatis*, Paris, Vivès, 1889, t. XVIII. Sauf précision contraire, les citations qui suivent sont tirées de ce commentaire.

pourquoi [1].

Ce *pourquoi* pathétique, ce n'est pas seulement à Adam pécheur, au peuple élu rebelle, aux Juifs infidèles qui ont refusé le Christ ou aux païens inexcusables qu'il s'adresse, c'est à tout homme pécheur, c'est à chacun d'entre nous :

> Avant de prononcer, dans la solennité de vos derniers jugements, ce terrible *pourquoi*, vous le dites, dans le secret du temps, à l'oreille de ces égarés. Vous le leur dites par votre Église, par vos saintes Écritures, par leur conscience ; vous le leur dites incessamment par un déluge de bienfaits, mêlé d'avertissements qui sont comme des éclairs, et de châtiments temporels qui grondent au-dessus de nous comme la foudre. Et c'est ainsi que les tentatives de la miséricorde précèdent les éclats de votre vérité, comme les éclats de votre vérité précèdent la splendeur de votre face [2].

N'est-ce pas comme un écho des impropères que l'Église chante chaque Vendredi saint, au cours de la cérémonie de l'adoration de la croix ? « *Populo meus,* quid *feci tibi,* in quo *constritavi te* ? *Responde mihi* – O mon peuple, *que* t'ai-je fait, *en quoi* t'ai-je contristé ? Répond-moi… »

De son côté, saint Thomas commente par une formule lapidaire : le psalmiste « n'interroge pas, mais il reproche – *non interrogat sed increpat* » ; et il cite *Sagesse* 5, 8 : « A quoi nous a servi l'orgueil et que nous a rapporté la jactance des richesses ? ». Si l'on rapproche, en effet, ce « pourquoi » initial et le « en vain [3] » par lequel s'achève le premier verset, l'indignation se mêle de pitié et l'on comprend, avec saint Augustin : « A quoi bon ! », comme s'il disait : « c'est peine perdue ». Le psalmiste est sûr à l'avance de l'inutilité de la rébellion ; tout cela, tant l'agitation des nations que les manigances des peuples, est parfaitement vain.

Les anciens commentateurs opposent *gentes* [4], les nations païennes, à *populi* [5], les peuples, qu'ils interprètent : le peuple hébreu. Les nations des Gentils n'étaient pas sous la Loi, et c'est pourquoi il est dit d'elles : *fremuerunt,* elles ont frémi, mot qui s'emploie des bêtes mues par l'instinct plutôt que par le sens raisonnable [6]. En revanche, le peuple des Hébreux était placé sous la Loi et se conduisait par le conseil de la raison (*meditati sunt* [7]), c'est pourquoi sa révolte fut plus habile et plus savante, quoique tout aussi vaine.

---

1 — GAY Mgr Charles, *Exposition théologique et mystique des psaumes,* Paris/Poitiers, Oudin, 1896, p. 61-62.

2 — ID., *ibid*., p. 62.

3 — *Inania,* ריק.

4 — Hébreu : גוים, *goïm*. (Désigne souvent les païens : Nb 14, 15 ; Ex 9, 24 ; Is 14, 32, etc.)

5 — Hébreu : לְאֻמִּים, *lᵉ'umîm*. (Employé en Gn 25, 23 pour désigner les deux peuples frères issus d'Isaac et d'Esaü, Israélites et Édomites : « Il y a deux peuples en ton sein » dit Dieu à Rébecca.)

6 — Saint Thomas : « *Gentes fremuerunt, quod est bestiarum ; non moventur sensu ad rebellandum sed magis impetu*. »

7 — Saint Thomas : « *Meditatio est hominum*. »

On peut comprendre aussi que *fremuerunt* désigne le mouvement de sensibilité et de révolte extérieure et brutale, tandis que *meditati sunt* indique le propos délibéré, intérieur et réfléchi. En hébreu, le premier verbe évoque une assemblée houleuse et bruyante (ΩϖγρΟ, *s'agitent*), et le deuxième marque la délibération secrète ou confidentielle (ΩΓη]ψ<, *murmurent*).

Mgr Gay commente :

> Or, quand Dieu vint ici-bas pour y acquitter ses promesses et y accomplir ses desseins les plus bienfaisants, Juifs et Gentils se soulevèrent. Les uns, vraies bêtes sauvages, se révoltèrent comme par instinct ; les autres, nation virile, mirent de la réflexion dans leur révolte : ils conjurèrent très savamment et combinèrent des plans habiles. Mais, soit en *frémissant*, soit en *méditant* contre la vérité, ce qui était nécessairement méditer des choses vaines, tous protestèrent et combattirent. C'est ce qu'ils font encore à présent ; car les noms changent, mais les races ne meurent pas quand elles ont le cœur humain pour ancêtre. Passions indomptées et sophismes pleins d'artifices, corruption morale et sagesse menteuse, force brutale et politique perverse : jusqu'à la fin, ce seront les deux drapeaux sous lesquels viendront se ranger tous les adversaires de Jésus [1].

La conspiration des rois et des princes

Non seulement les peuples mais également les chefs se liguent contre Dieu. C'est le triste constat que fait aussi le prophète Jérémie :

> Et moi je me disais : Ce ne sont que des petits, des insensés, ignorant la voie de Yahvé, la loi de leur Dieu. J'irai donc vers les princes des peuples et je leur parlerai, car, eux, ils doivent connaître la voie du Seigneur et les ordonnances de leur Dieu. Mais j'ai trouvé que ceux-là ont conspiré tous ensemble, avec beaucoup de hardiesse, à briser le joug du Seigneur et à rompre ses liens [2].

L'expression les « rois de la terre » jointe aux « princes » est courante dans l'Écriture, spécialement dans les psaumes. Par exemple, le *psaume* 148 (v. 11) invite « les rois de la terre et tous les peuples, les princes et les juges de la terre » à louer le Seigneur.

Mais ici, les rois et les princes se joignent à la révolte des peuples pour lui apporter le concours de leur puissance et de leurs conseils. La Vulgate dit des premiers qu'ils « se dressent » ou qu'ils « assistent » : *adstiterunt* – « ils prêtent assistance à la malice des Gentils » commente saint Thomas, qui rattache les *rois* aux *nations* du verset précédent [3]. Des princes, le latin dit qu'ils « s'assemblent » :

---

1 — Mgr GAY, *ibid*., p. 64.

2 — Jr 5, 4-5. La dernière phrase reproduit presque mot pour mot notre psaume.

3 — Saint Robert Bellarmin comprend même qu'ils inspirent par leur résistance la révolte des peuples : « Il dit que la clameur n'est pas venue du peuple mais des têtes, c'est-à-dire des rois et des princes ». Effectivement, quand l'encouragement vient de la tête, il fait plus qu'encourager, il devient un exemple qui entraîne.

convenerunt in unum – c'est-à-dire : *ad consiliandum*, groupés « en une seule volonté » pour apporter aux Juifs le secours de leur sagesse dévoyée, ajoute saint Thomas qui relie les *princes* aux *peuples* cités plus haut.

L'hébreu dit pareillement des rois qu'ils *se dressent en face* ou *résistent* [1] et des princes qu'ils *conspirent* [2] ensemble. Le premier verbe s'emploie ordinairement pour parler d'un front de soldats qui se présentent en position de défense ou d'attaque [3] : « Ils [les rois] se dressent comme un mur pour s'opposer à la venue du Christ » commente saint Bellarmin. Le second verbe évoque l'image d'une assemblée d'hommes qui complotent secrètement, serrés les uns contre les autres. On retrouve ce mot en plusieurs psaumes messianiques qui figurent la passion du Christ. Ainsi, dans le *psaume* 30, 14 : « Pendant qu'ils *tiennent conseil* (*convenirent*) contre moi, ils ourdissent des complots pour m'ôter la vie » ; dans le *psaume* 34, 15 : « Et maintenant que je chancelle, ils se réjouissent et *s'assemblent* (*convenerunt*) contre moi… » L'équivalent grec et latin est d'ailleurs employé par les évangélistes pour désigner la conjuration tramée contre Jésus par les princes des prêtres et les pharisiens [4].

L'application de ces versets à la passion du Christ est, du reste, tout à fait classique [5]. Elle se fonde sur le texte même des *Actes des apôtres*. La prière des fidèles de la primitive Église de Jérusalem rapportée en *Actes* 4, 24-28 n'hésite pas, en effet, à faire le rapprochement et à personnaliser les ennemis du Christ :

> Maître souverain, […] c'est vous qui avez dit par la bouche de David, votre serviteur : « Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils formé de vains complots ? Les rois de la terre se sont soulevés ; les princes se sont ligués contre le Seigneur et contre son Christ. » Voici qu'en vérité dans cette ville, se sont ligués contre votre saint serviteur, Jésus, consacré par votre onction, Hérode et Ponce Pilate avec les Gentils et les peuples d'Israël, pour faire ce que votre main et votre conseil avaient arrêté d'avance.

S'appuyant sur ce passage des *Actes*, saint Thomas peut donc expliquer :

Et selon ce sens [6], il faut comprendre que *les nations*, c'est-à-dire les soldats

---

1 — יצב à l'inaccompli hitpaël.

2 — יסד à l'accompli niphal.

3 — Voir 1 S 17, 16 : « Le Philistin [Goliath] s'avança matin et soir, et il se *présenta* pendant quarante jours. »

4 — Voir Mt 22, 34 et 41 ; 26, 57 ; 27, 62 ; 28, 12, etc.

5 — Quelques Pères (Origène) les appliquent aussi à la révolte de Satan et de ses anges.

6 — C'est-à-dire, comme il est précisé quelques lignes plus haut, « au sens mystique » ou, comme on dit aujourd'hui, « typique ». Saint Thomas tient en effet que ce psaume peut s'appliquer à David au sens littéral (« Ces paroles se rapportent au Christ sous la figure de David »). A moins qu'il n'admette ici un « double » sens littéral. (Le problème se pose plus loin à propos de la parole : « *Hodie, genui te* ».) En effet, l'expression « *mystice* » ne désigne pas forcément chez saint Thomas ce qu'on appelle le sens typique, mais peut relever aussi du sens littéral, dont le champ n'est pas limité par le contexte historique ou littéraire immédiat (la teneur brute du texte), mais s'étend aux applications doctrinales et spirituelles légitimes voulues par Dieu et renfermées dans les mots du texte (saint Thomas parle de « sens adaptés »). Sur cette question, voir *Le Sel de la terre* 18, p. 29-40.

[romains] se sont ligués contre le Christ. *Et les peuples*, c'est-à-dire les Juifs, ont médité de vains projets, en croyant le tuer tout à fait, c'est-à-dire en pensant qu'il ne ressusciterait pas. Et *les rois de la terre*, c'est-à-dire Hérode I[er] l'Ascalonite qui tua les enfants [1], et puis Hérode Antipas, son fils, qui donna son consentement à Pilate, et *les princes*, c'est-à-dire Pilate, en tant que ce mot est mis au pluriel pour un singulier par synecdoque [2], ou bien les princes des prêtres, se sont ligués…

Ajoutons que la prophétie ne se limite pas aux jours de la passion de Jésus, car la révolte des rois et des princes contre la royauté du Christ se continue dans l'histoire et se continuera aussi longtemps que l'Église du Christ existera. Que d'exemples pourraient être cités pour illustrer les oppositions faites au règne de l'Évangile, dans toutes les parties du monde, depuis les persécutions sanglantes de Néron jusqu'aux entreprises de la franc-maçonnerie moderne ! Le cardinal Pie l'a magistralement expliqué à l'aide d'une formule de saint Augustin :

Les premiers versets de ce psaume, saint Augustin les ramène à cette pensée : *Demus operam ut nos non alliget neque nobis imponatur christiana religio* : « Mettons nous à l'œuvre pour que le Christ ne nous lie pas et que la religion chrétienne ne nous soit pas imposée. » *Demus operam* : […] ce fut là l'effort d'Hérode, de Pilate, de Caïphe, du prince des prêtres, du Sanhédrin, des pharisiens, des Juifs et des Gentils. […] *Demus operam* : ce fut l'effort du paganisme durant trois siècles. De Néron à Maxence, tout était bien ainsi frémissement des peuples, clameur de la société. *Demus operam* : ce fut l'effort de l'esprit humain dans tous les temps ; et si, après avoir suivi toutes les époques de l'histoire, nous écoutons les cris de guerre, les imprécations du temps présent, si nous demandons pourquoi les frémissements modernes des nations, les agitations des peuples : *Demus operam*, nous sera-t-il répondu, *ut nos non alliget neque nobis imponatur christiana religio*. […]

Ecoutez les politiques d'au-delà de la Manche ou d'au-delà des Alpes, et écoutez ceux du Nord et ceux du Midi, divisés par mille intérêts, par mille antipathies, par mille préjugés nationaux. La passion les met d'accord contre Dieu et son Christ, contre l'Église de Dieu, contre le vicaire du Christ [3]. L'hostilité contre le Christ réalise des alliances sans cela impossibles, elle suspend les jalousies et les haines nationales les plus invétérées. Ils se combattaient hier, ils s'embrassent aujourd'hui. Dès là que le sceptre du Christ est en jeu, ils joueront la partie en commun : *Et ex illa die facti sunt amici Herodes et Pilatus* [4]. Ce que David a prophétisé, l'histoire l'a donc justifié et le justifie tous les jours : même opposition permanente, opposition acharnée, opposition renaissant de plus belle après quelque relâche : *Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum* [5].

Soyons en paix, cependant. Si le psaume prophétise une opposition continuelle au règne de Dieu et de son Christ, il annonce aussi le triomphe de ce

1 — Hérode le Grand, coupable du meurtre des saints innocents.
2 — Figure de rhétorique qui consiste à prendre la partie pour le tout.
3 — L'histoire contemporaine a montré la même entente anti-catholique entre le bloc communiste de l'Est et les démocraties maçonniques de l'Ouest.
4 — « Et, de ce jour-là, Hérode et Pilate devinrent amis » (Lc 23, 12).
5 — Cardinal PIE, *ibid*., p. 245-246.

règne malgré toutes les contradictions : *Meditati sunt inania*. Tous ces complots sont vains et impuissants. La suite des versets va nous le confirmer magnifiquement.

« Contre Dieu et son Messie »

Contre qui s'agitent ainsi les nations, murmurent les peuples, se lèvent les rois et conspirent les princes ? *Contre Yahvé et son Messie.*

Dieu avait pareillement confié à Samuel, lorsque le peuple faisait pression sur le prophète pour qu'il lui donne un roi « comme aux autres nations » : « Ce n'est pas toi qu'ils rejettent, mais moi ! [1] »

Le mot « messie » (מָשִׁיחַ), qui signifie « oint » (*christos*, en grec), était le titre ordinairement donné au monarque, sacré par une onction comme le montre l'histoire de Saül et de David [2]. On donnait le même titre au grand-prêtre, parce qu'il était également consacré avec de l'huile, selon le rite décrit dans le *Lévitique*. Par extension, l'expression pouvait même s'appliquer à d'autres élus de Dieu, comme dans le *psaume* 104 (v. 15) où elle désigne les patriarches : « *Nolite tangere christos meos et in prophetis meis nolite malignari* – Ne touchez pas à mes christs et ne portez pas la main sur mes prophètes. »

Mais les rois et les prêtres, institués par une onction sainte, figuraient d'avance le Roi et le Grand-Prêtre idéal annoncé dans les prophéties. C'est évidemment lui que désigne proprement l'appellation de Messie. Le *psaume* 2 est même le premier document hébreu à employer ce terme dans son sens personnel précis [3]. Les anciens docteurs juifs l'entendaient d'ailleurs bien de la sorte, comme l'avoue le célèbre rabbin médiéval Raschi, qui écrit : « Nos docteurs ont compris ce psaume du Roi-Messie ; mais, au sens littéral, et pour répondre aux hérétiques [c'est-à-dire aux chrétiens], mieux vaut l'interpréter de David lui-même [4]. » Aveu significatif !

Mgr Gay fait justement remarquer que l'adjonction du nom du *Christ* à celui de Dieu est capitale : elle met en lumière ce qui constitue l'objet principal de la révolte humaine :

> Si ces rois se révoltent et si ces princes se conjurent, ce n'est pas précisément parce que vous êtes Dieu. Si vous ne faisiez qu'exister, ils vous accepteraient sans doute. […] Et même, ils exigeraient que les peuples eussent pour vous des égards ; car enfin, la conviction qu'il y a un Dieu quelque part n'est pas tout à fait inutile ici-bas. Mais, étant Dieu, vous êtes *Seigneur* et *maître* ; mais, exister, pour vous, c'est

---

1 — 1 R 8, 7.

2 — Voir : Ps 17, 51 ; 19, 7 ; 27, 8 ; 88, 39 ; 131, 10 ; Is 16, 13 ; 24, 7.

3 — Voir LAGRANGE, *RB* 1905, p. 45.

4 — Rabbi Salomon ben Isaak de Troyes, appelé Raschi par abréviation (1040-1105). Voir CALES, *Le livre des psaumes*, t. I, Paris, Beauchesne, 1936, p. 104 ; JACQUET Louis, *Les Psaumes et le cœur de l'homme*, Duculot, 1977, t. I, p. 224.

régner ; et régner, c'est gouverner : voilà ce qui semble intolérable. Encore, s'il n'y avait pas de Christ ! Mais […] votre trône, votre sceptre, votre loi, votre tribunal, vos yeux, votre main, vos lèvres, c'est l'Homme-Dieu ; c'est Jésus, le chef de l'Église, toujours présent, toujours vivant, toujours régnant et gouvernant par son Église…

Voilà ce qui est proprement insupportable au diable, au monde et à leurs suppôts : la royauté de Notre-Seigneur Jésus-Christ. N'est-ce pas d'ailleurs le vrai motif de la mise en croix ? « Voici votre *roi* », déclara Pilate aux Juifs. Eux crièrent : « — A mort, à mort ! Crucifie-le ! — Crucifierai-je votre *roi* ? — Nous n'avons pas d'autre *roi* que César [1] ! » c'est-à-dire, pas d'autre roi que celui que nous voulons bien nous donner.

L'hymne de la fête du Christ-Roi a admirablement mis en relief cette terrible opposition qui ne doit plus cesser. Il fournit le plus beau commentaire des versets de notre psaume (nous avons mis en italique, dans le français, les passages supprimés par la liturgie postconciliaire !) :

Scelesta turba clamitat	*La foule criminelle crie :*
regnare Christum nolumus […]	*Nous ne voulons pas que le Christ règne* […]
O Christe, Princeps pacifer,	O Christ, Prince de la paix,
Mentes rebelles subice	soumettez les cœurs rebelles,
Tuoque amore devios	Et que votre amour réunisse en un seul bercail
Ovile in unum congrega	ceux qui ont quitté la bonne voie.
[…] Te nationum præsides	[…] *Que les chefs des nations vous honorent*
Honore tollant publico	*par un culte public.*
Colant magistri, iudices,	*Que les maîtres et les juges vous révèrent.*
Leges et artes exprimant.	*Que les lois et les arts vous proclament.*
Submissa regum fulgeant	*Que soumis et dédiés à vous,*
Tibi dicata insignia :	*brillent les insignes des rois.*
Mitique sceptro patriam	*Que s'inclinent sous votre doux sceptre la patrie*
Domosque subde civium.	*et les demeures des citoyens.*

Avant de quitter ce verset, regardons le début du *psaume* 82 qui décrit lui aussi une coalition formée par les nations païennes contre le royaume théocratique, afin de l'anéantir totalement. C'est une insurrection semblable à celle qui est exposée au début du *psaume* 2, mais la révolte des ennemis de Dieu y est dirigée non pas contre son Christ, mais contre *son peuple*, contre *ses protégés* (« ses saints » dit la Vulgate), c'est-à-dire, si l'on transpose dans l'économie actuelle : *son Église*. Et le psalmiste prend soin de souligner qu'en s'attaquant ainsi à l'Israël de Dieu, c'est Dieu lui-même qu'ils poursuivent de leur haine : « Contre vous, ils ont scellé une alliance. » C'est donc le parfait pendant de notre psaume, son prolongement en quelque sorte, puisque, selon le mot de Bossuet, l'Église, c'est le Christ continué :

---

[1] — « *Ecce rex vester.* » *Illi autem clamabant :* « *Tolle, tolle, crucifige eum !* » *Dicit eis Pilatus :* « *Regem vestrum crucifigam ?* » *Responderunt pontifices :* « *Non habemus regem nisi Cæsarem* » (Jn 19, 14-15).

Dieu, ne restez pas muet, ne soyez plus en repos ni impassible, ô Dieu ! Car voici que vos adversaires rugissent, que vos ennemis lèvent la tête. Contre votre peuple, ils trament un complot, ils conspirent contre vos protégés, disant : « Venez, retranchons-les des nations, qu'on n'ait plus souvenir du nom d'Israël ! » Ils conspirent tous d'un seul cœur, contre vous ils ont scellé une alliance [1].

Le propos des rebelles

3. Dirumpamus vincula eorum et proiciamus a nobis iugum ipsorum.	3. Brisons leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes [*LXX et Vg* : leur joug].

En plaçant cette parole dans la bouche des conjurés, le psalmiste donne le motif de leur révolte : les peuples et les grands de la terre refusent le règne du Christ parce qu'il s'oppose à leur *liberté* de mal faire. Le cardinal Bellarmin résume ainsi : « La cause [de leur rébellion], c'est qu'ils ne veulent pas être obligés d'observer la loi du Christ qui est contraire à leurs sens charnels et à leur prudence humaine », comme s'ils disaient : « Ne nous laissons pas assujettir aux lois et à l'empire du Messie [2] ! »

L'image utilisée est celle des liens (*vincula*) et du joug (*iugum* [3]), symboles de la servitude [4]. Or c'est à bon droit qu'on parle de servitude, remarque saint Thomas, car l'homme est nécessairement et entièrement sous le pouvoir de Dieu, et c'est son bien. En réalité, ces liens, ce joug, explique saint Augustin, ne sont pas un poids pour celui qui s'en charge : ce sont les ailes qui l'aident à voler. Les oiseaux ont aussi le poids de leurs ailes à porter : « ils les portent, mais leurs ailes les portent à leur tour – *portant illas et portantur* [5] ». Ce sont donc des liens bienfaisants, qui préservent, élèvent et libèrent les âmes qui se laissent lier par eux.

Bien plus, ce sont des liens d'amour, car Dieu est charité et veut s'unir les hommes par une soumission libre et volontaire : « Je les menais avec des attaches humaines, avec des liens d'amour », dit le Seigneur dans le livre d'*Osée* (11, 4). Dès lors, puisque notre perfection est à la mesure de notre union à Dieu, elle est aussi à la mesure de notre degré de dépendance envers Dieu. On comprend donc que les saints cherchent à s'engager toujours plus profondément dans l'obéissance volontaire, désirant ne plus s'appartenir, inventant des assujettissements toujours plus stricts en vue d'une union à Dieu plus étroite :

---

1 — Ps 82, 1-4 : « *Deus, quis similis erit tibi ? Ne taceas neque compescaris, Deus. Quoniam ecce inimici tui sonuerunt et qui oderunt te extulerunt caput. Super populum tuum malignaverunt consilium et cogitaverunt adversus sanctos tuos.* »

2 — « *Causa enim est ne cogerentur servare legem Christi contrariam sensibus carnis et humanæ prudentiæ. […] Non sinamus nos subjici legibus et imperio Messiæ.* »

3 — Toutefois, l'hébreu dit : « Brisons leurs liens et jetons loin de nous *leurs cordes* (עֲבֹתֵ֑ימוֹ). »

4 — Voir Jr 2, 20 ; 27, 2. 8. 12 ; 28, 2. 4. 11. 14 ; Is 9, 14 ; 14, 25, etc.

5 — *Sermon* 24.

« Les préceptes ne leur suffisent pas ; ils embrassent les conseils. Les promesses leur paraissent des attaches trop fragiles ; ils se lient par des vœux [1]. » C'est qu'ils saisissent la vérité de la parole de Notre-Seigneur : « Mon joug est suave et mon fardeau léger – *Jugum meum suave est et onus meum leve* » (Mt 11, 30). La loi de Dieu leur est plus douce que le miel et plus désirable que l'or et les pierres précieuses [2].

Tout ceci est résumé dans le magnifique éloge que le livre de l'*Ecclésiastique* fait du *joug* de la Sagesse divine :

> Écoute, mon fils. […] Engage ton pied dans ses entraves et ton cou dans son collier. Courbe l'épaule pour la porter, et ne t'irrite pas de ses liens. Viens à elle de toute ton âme, et garde ses voies de toutes tes forces. Suis ses traces et cherche-la, et elle se fera connaître à toi, et, quand tu l'auras saisie, ne la quitte pas. Car, à la fin, tu trouveras en elle le repos, et elle se changera pour toi en sujet de joie. Ses entraves deviendront pour toi une protection puissante, et son collier un vêtement de gloire. Car son joug sera un ornement d'or et ses liens des rubans d'hyacinthe [*Vulgate* : des chaînes de salut, *alligatura salutaris*] [3].

En revanche, aux impies, la loi de Dieu semble plus dure que le plus insupportable des jougs et comme « un lacet meurtrier » qui les étrangle [4]. Ils disent à Dieu : « Écartez-vous de nous ; il ne nous plaît pas de connaître vos voies. Qui est le Tout-Puissant pour que nous le servions ? Et quel profit nous revient-il si nous l'invoquons ? » (Jb 21, 14).

C'est le renouvellement du péché d'orgueil de Lucifer : « *Non serviam* ! » Le prophète Jérémie fut chargé par Dieu d'en faire le reproche à Israël apostat : « Oui, depuis longtemps, tu as brisé le joug, tu as rompu les liens ; tu as dit : Je ne servirai pas [5] ! »

Saint Thomas, qui cite ce passage de *Jérémie* dans son commentaire du *psaume* 2, le reprend dans la *Somme théologique* [6] avec cette explication qui éclaire notre propos : « La fin que le diable se propose, c'est de détourner la créature raisonnable de Dieu. Et c'est pourquoi, dès le début, il a essayé

---

[1] — Mgr GAY, *ibid*., p. 76.

[2] — Voir Ps 18, 11.

[3] — Si 6, 23-30.

[4] — « *Laqueus lethalis videtur* » dit saint Robert Bellarmin.

[5] — Jr 2, 20. Tout ce texte serait à citer. Le prophète montre qu'en rejetant l'amour et le service de Dieu les apostats sont devenus les esclaves de l'erreur, de l'idolâtrie, de « l'impuissance », et même de l'occupant païen : « Va crier ceci aux oreilles de Jérusalem : Je me rappelle l'affection de ta jeunesse, l'amour de tes fiançailles. […Mais] mon peuple a échangé sa Gloire contre ce qui est impuissant ! Cieux, soyez-en étonnés, horrifiés, saisis d'une grande épouvante. […] Ils m'ont abandonné, moi source d'eau vive, pour se creuser des citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau. […] Israël est-il un esclave ? Est-il un domestique pour qu'on en fasse un butin ? […] N'as-tu pas provoqué cela pour avoir abandonné Yahvé ton Dieu alors qu'il te guidait sur ta route ? » (Jr 2, 2. 11-14. 17).

[6] — III, q. 8, a. 7 : « Le diable est-il la tête de tous les méchants ? »

d'éloigner l'homme de l'obéissance au précepte divin [1] ; et cette *aversio a Deo* a raison de fin, en tant qu'elle est recherchée *sous couleur de liberté.* » C'est l'exacte analyse du libéralisme moderne : l'homme pécheur veut s'émanciper de toute contrainte extérieure, libérer son intelligence de toute vérité objective qui ne vient pas de lui, libérer sa foi de toute formulation dogmatique, libérer sa conscience de toute règle morale, bref, se libérer de Dieu, du Christ et de l'Église. *Dirumpamus vincula… Proiciamus a nobis iugum.* Brisons les liens, rejetons le joug… Vive la liberté ! Tel est le cri de ralliement historique des ennemis du Christ-Roi. C'est le péché du monde actuel, contre lequel il n'y a de remède que dans la soumission des intelligences, des âmes, des institutions et des États au gouvernement du Christ-Roi.

La réponse de Dieu

Deuxième strophe (v. 4-6)

Comment les révoltés seront-ils réprimés ? (v. 4-5)

4. Qui habitat in cælis irridebit eos	4. Celui qui habite dans le ciel rira,
et Dominus subsannabit eos.	le Seigneur se moquera d'eux.
5. Tunc loquetur ad eos in ira sua	5. Alors, il leur parlera dans sa colère
et in furore suo conturbabit eos.	et dans sa fureur, il les terrifiera.

Le psalmiste décrit la réaction de Dieu à l'aide de quatre anthropomorphismes qui s'enchaînent selon une nette gradation : 1) le rire ; 2) la moquerie ; 3) le violent reproche ; 4) la fureur qui terrifie. Il prête à Dieu des sentiments humains. Ces tournures doivent être bien comprises, car Dieu, à proprement parler, ne rit pas et ne se met pas en colère. Le langage anthropomorphique est un procédé littéraire pour souligner que le vrai Dieu, contrairement aux idoles muettes des païens, est un être vivant : on peut parler de lui comme d'un homme vivant.

— *Le rire (*irrisio*)*

Le « rire » traduit ici un mouvement de commisération attristée et d'indignation de la sagesse divine : Dieu paraît mi-amusé, mi-irrité par les tentatives humaines qui se dressent contre lui. C'est effectivement chose risible que de pauvres humains veuillent attenter à « celui qui habite dans les cieux ». D'ailleurs, ce rire laisse pressentir une justice sans appel, comme le montre « la harangue aux insouciants » du début du livre des *Proverbes* :

---

[1] — Au contraire du Christ qui veut unir l'homme à Dieu par des liens d'amour, le diable (*diabolô*, je divise) veut rompre les liens et l'éloigner de Dieu : « *Ille [Christus] venit colligere ; tu [Diabole] venis solvere* » l'accuse saint Augustin (*Commentaire de la Première Épître de saint Jean*).

> A mon tour, je rirai de votre détresse, je me moquerai quand viendra sur vous l'épouvante, quand l'épouvante viendra sur vous comme un cataclysme, quand votre détresse arrivera comme un cyclone, quand l'épreuve et l'angoisse fondront sur vous [1].

Le contraste est manifeste entre l'agitation de la terre révoltée, décrite en termes vifs, et la paix du ciel, bien rendue par le participe présent qui marque la stabilité et l'immobilité de Dieu : יוֹשֵׁב – littéralement : *habitans*, celui qui, éternellement, habite dans les cieux [2].

Le sens est donc le suivant : même le péché, même la révolte contre Dieu sont, quand on y réfléchit, quelque chose de grotesque, de *dérisoire* ; ils n'atteignent pas Dieu dans son essence parce qu'ils sont temporels et que Dieu est éternel :

> Regarde en haut du ciel, dit Elihu à Job, et vois et contemple combien la région du ciel est plus haute que toi. Si tu pèches, en quoi lui nuis-tu ? Si tu multiplies les offenses, lui fais-tu quelque mal [3] ?

La gloire essentielle de Dieu n'est pas affectée par la malice de l'homme. (Ce qui ne veut pas dire que Dieu soit indifférent au péché.)

— *La moquerie ou la dérision (*subsannatio*)*

Puisque Dieu est foncièrement inaccessible à toute entreprise de dissolution des méchants, il peut bien « se moquer » d'eux, non pas au sens propre – car Dieu n'use pas de l'ironie – mais en ce sens qu'il fait « servir la malice de ses ennemis à sa propre gloire […] et tourne à son avantage les efforts de leur rage [4] » ; il se joue d'eux et les prend à leur propre piège, comme le Christ le fit à l'endroit des pharisiens haineux qui lui tendaient des embûches [5].

Ainsi, les menées de Caïphe, des princes des prêtres, de Pilate, des Juifs et des Gentils et, au-delà, des démons instigateurs des maux de la passion, ont servi, à leur insu, à l'œuvre de la rédemption des âmes et au triomphe du Christ : « *perdiderunt impietatis suæ laborem* – ils ont perdu tout le labeur de leur impiété » dit saint Hilaire. Les obstacles posés par les hommes sont devenus des moyens entre les mains de Dieu. Tant d'efforts dépensés pour étouffer le christianisme n'ont abouti qu'à le propager dans tout l'univers. Par le mystère de sa croix, le Verbe incarné a confondu la sagesse et l'orgueil du monde [6] ; il

---

1 — Pr 1, 26-27.

2 — Voir Ps 10, 5 : « *Dominus in templo sancto suo, Dominus in cælo sedes eius* » ; Ps 102, 19 : « *Dominus in cælo paravit sedem suam* » ; Ps 124, 1 : « *Non commovebitur in æternum qui habitat in Ierusalem* » ; Ps 112, 4-6, etc.

3 — Jb 35, 5.

4 — Cardinal PIE, *ibid*., p. 250.

5 — Voir, par exemple, Mt 21, 23-27 ou 22, 15-22 (l'impôt dû à César) et lieux parallèles.

6 — Voir l'hymne de l'adoration de la croix, le Vendredi saint : « *Hoc opus nostræ salutis, Ordo depoposcerat : Multiformis proditoris Ars ut artem falleret : Et medelam ferret inde Hostis unde læserat.* »

« s'est ri » de la folie des hommes :

> Alors que les Juifs demandent des signes et que les Grecs sont en quête de sagesse, nous proclamons, nous, un Christ crucifié, scandale pour les Juifs et folie pour les païens, mais pour ceux qui sont appelés, Juifs et Grecs, c'est le Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu. Car ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes.
>
> Aussi bien, frères, considérez votre appel : il n'y a pas parmi vous beaucoup de sages selon la chair, pas beaucoup de puissants, pas beaucoup de gens bien nés. Mais *ce qu'il y a de fou dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre les sages ; ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre ce qui est fort ; ce qui, dans le monde, est sans naissance et ce que l'on méprise, voilà ce que Dieu a choisi ; ce qui n'est pas, pour réduire à rien ce qui est,* afin qu'aucune chair n'aille se glorifier devant Dieu [1].

Le livre de la *Sagesse* a largement développé ce thème de la « dérision » divine qui confond la prudence des hommes et retourne contre eux leur raillerie méchante :

> Les foules […] voient la fin du sage sans comprendre les desseins du Seigneur sur lui ni pourquoi il l'a mis en sûreté ; ils voient et ils méprisent, mais le Seigneur se rira d'eux (Sg 4, 17-18).
>
> Alors le juste se tiendra debout, plein d'assurance, en présence de ceux qui l'opprimèrent, et qui, pour ses labeurs, n'avaient que mépris. […] Ils se diront entre eux, saisis de regrets et gémissant, le souffle oppressé : Le voilà, celui que nous avons jadis tourné en dérision et dont nous avons fait un objet d'outrages, nous, insensés ! […] A quoi nous a servi l'orgueil ? (Sg 5, 1. 3-4. 8).

— *La parole de colère* (irata locutio)

En réalité, Dieu « parle » au pécheur « non avec des mots mais avec des avertissements, le menaçant des plus graves peines [2] » : Dieu avertit, menace, éprouve, afflige le pécheur pour le ramener et, s'il s'obstine encore, il le « bouleverse » dans sa fureur (*conturbabit in furore suo*).

C'est donc, ici encore, une manière de parler que d'attribuer un mouvement de colère à Dieu : « On dit qu'il est en colère et en fureur par métaphore, lorsqu'il punit sévèrement [3]. » Ainsi, demande-t-on dans le *psaume* 6 (v. 2) : « Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur et ne me châtiez pas dans votre colère », pour dire : Ne me jugez pas et ne me châtiez pas selon la rigueur que réclament mes iniquités.

De même que ce qu'on nomme raillerie en Dieu, est ce caractère absolu de sa sagesse en dehors de laquelle tout n'est que folie, de même ce qu'on appelle colère en lui, est ce caractère absolu de sa félicité qui fait qu'en s'exilant de lui,

---

1 — 1 Co 1, 22-29.

2 — Cardinal Bellarmin : « *Locutus est ad eos non verbis sed verberibus, gravissimis pœnis illos admonens.* »

3 — Cardinal Bellarmin. De même, saint Hilaire : « *Pœna patientis ira esse creditur decernentis.* »

on se condamne à un malheur sans remède et sans mesure.

Cette « parole de colère », plusieurs commentateurs la comprennent comme la sentence de condamnation que Dieu opposera au pécheur impénitent au jour du jugement : *Tunc*, alors, c'est-à-dire « en ce jour » ou bien « s'ils persévèrent » :

> Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, escorté de tous les anges, *alors* il prendra place sur son trône de gloire. Devant lui seront rassemblées toutes les nations, et il séparera les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs. […] *Alors* il dira à ceux de gauche : « Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges » (Mt 25, 31-32 et 41).

— *Le saisissement d'épouvante (*conturbatio*)*

Si l'homme endurcit son cœur et ne se convertit pas, la colère qui châtie se changera en fureur qui damne, la terrible sentence sera finalement exécutée, provoquant chez l'impie une formidable angoisse et un immense effroi :

> Il ne croit plus échapper aux ténèbres, il sent qu'il est guetté pour l'épée, assigné en pâture aux vautours. Il sait que sa ruine est imminente. L'heure des ténèbres l'épouvante, la détresse et l'angoisse l'envahissent, comme lorsqu'un roi s'apprête à l'assaut. Il levait la main contre Dieu, il osait braver le Tout-Puissant [1] !

Le *crescendo* des répressions de Dieu nous éclaire sur la pédagogie de Dieu : Dieu est « lent à la colère » et plein de miséricorde, prompt à pardonner car ce qu'il veut, ce n'est pas la mort du pécheur mais qu'il vive. Néanmoins, il exécute infailliblement les desseins de sa sagesse nonobstant les contradictions que, du reste, dans son ingénieuse toute-puissance et sa patience inaltérable, il utilise et fait servir à son œuvre elle-même. Mais malheur au révolté qui s'opiniâtre, car il se condamne lui-même à être finalement écrasé par le poids de la réprobation éternelle qu'il a recherchée.

On peut dire que c'est ce qui est arrivé aux Hébreux au cours de leur histoire, pour notre instruction : Dieu les a gratifiés de dons ineffables, multipliant pour eux les miracles et les prodiges. Il leur a enseigné sa loi par la bouche de Moïse, les a éclairés par les prophéties, les a éprouvés en « se jouant » de leurs ennemis et de leurs propres infidélités, les a avertis et menacés lorsqu'ils multipliaient les ingratitudes, leur « parlant avec colère » par les prophètes et les armées d'Assur et de Babylone. Finalement, comme ils s'obstinaient encore et se refusaient à reconnaître le Messie divin, il les a bouleversés en poussant sur eux les Romains qui les exterminèrent dans une ruine dont l'histoire n'offre pas deux exemples.

---

1 — Jb 15, 22-25.

Le Roi-Messie (v. 6)

6. Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum eius…

6. « Et moi, j'ai sacré mon roi
[*LXX* et *Vg* : j'ai été établi roi par lui],
sur Sion, ma [*LXX* et *Vg* : sa] montagne sainte. »

Ici, une probable altération du texte a entraîné des variantes entre l'hébreu d'une part et les versions grecque (LXX) et latine (Vulgate) d'autre part. Le texte hébreu fait parler Dieu : « Et moi, j'ai sacré mon roi » c'est-à-dire le Messie. Le verbe employé est à l'actif ; c'est le verbe *nâsak* (נסך) qui veut dire *verser, sacrer* (par une onction d'huile). Le grec, suivi par la Vulgate, fait parler le Christ lui-même : « Et moi, j'ai été institué roi par lui », c'est-à-dire par Dieu. Le verbe est au passif. C'est un composé de *isthèmi* (κατεστάθην) qui veut dire *établir, instituer* (rendu en latin par *constitutus sum*).

On doit donner la préférence à la leçon de la Septante et de la Vulgate, parce que, dans la suite et dans tout le contexte, c'est le Messie lui-même qui parle [1]. De plus, saint Robert Bellarmin note que les traductions grecque et latine, si elles ne soulignent pas explicitement l'idée du sacre du roi comme le fait l'hébreu – encore que le titre donné plus haut à ce roi le dise de la même manière : Χριστος, *Christus*, c'est-à-dire l'« Oint » – insistent à juste titre sur la *stabilité* de son règne, ce qui est l'un des principaux caractères attribués au Messie par les prophéties.

Ainsi, Daniel, dans sa vision du Fils de l'homme, a vu cette solennelle investiture du Roi-Messie qui doit régner éternellement :

> Tandis que je regardais, […] un vieillard [2] s'assit [sur son trône]. Son vêtement était blanc comme la neige et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine pure. Son trône était des flammes de feu. […] Mille milliers le servaient et une myriade de myriades se tenait debout devant lui. […] Je regardais dans les visions de la nuit, et voici que sur les nuées vint comme un Fils d'homme ; il s'avança jusqu'au vieillard et on le fit approcher devant lui. Et il lui fut conféré empire, honneur et royauté, et tous peuples, nations et langues le servirent. Son empire est un empire éternel qui ne passera point, et son règne ne sera pas détruit [3].

Il faut citer de même la célèbre prophétie de Nathan au roi David, dans laquelle tous les commentateurs voient un reflet de notre *psaume* 2 :

---

1 — En plaçant ce v. 6 sur les lèvres de Yahvé, l'hébreu semble en faire la réponse que le v. 5 laissait prévoir : « Et il leur dira dans sa colère : […] "Et moi, j'ai sacré mon roi"… ». Mais rien n'oblige à comprendre que les mots employés au v. 5 annoncent le petit discours du v. 6 ; la « parole de colère » concerne le jugement et l'avertissement des méchants et n'appelle pas de citation explicite. Telle est l'interprétation communément reçue.

2 — Littéralement : « avancé en jours » (d'où la traduction de la Vulgate : *Antiquus dierum*, « l'Ancien des jours »), c'est-à-dire Dieu (voir Ap 1, 14).

3 — Dn 7, 9-10 et 13-14. Ce texte est cité par l'encyclique *Quas primas* (encyclique de Pie XI sur le Christ-Roi, 11 décembre 1925), ainsi que Is 9, 6-7 : « Un enfant nous est né, un Fils nous est donné, il a reçu le pouvoir sur ses épaules… »

> Et quand tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, j'élèverai ta descendance après toi, celui qui sera issu de tes entrailles, et j'affermirai sa royauté. C'est lui qui bâtira une maison pour mon nom et j'affermirai pour toujours son trône royal. Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils : s'il se fourvoie, je le châtierai avec une verge d'homme et par les coups que donnent les humains. Ma fidélité ne s'écartera pas de lui comme je l'ai écartée de Saül que j'ai écarté de devant toi. Ta maison et ta royauté subsisteront à jamais devant toi ; ton trône sera affermi à jamais [1].

Cette prophétie se réfère à Salomon, le premier successeur de David, qui construisit le Temple après la mort de son père. Mais elle dépasse manifestement la personne de Salomon et laisse entrevoir un descendant privilégié en qui Dieu se complaira, à qui le titre de Fils de Dieu conviendra en vérité et en qui se réalisera la promesse de royauté perpétuelle. Ce descendant, c'est évidemment le Christ, comme l'atteste saint Pierre dans les *Actes des apôtres* **2**.

Relevons quelques points du texte de ce verset 6 :

— Les mots « et moi » sont énergiques et fortement adversatifs. La parole du Messie s'oppose à celle des rebelles du verset 3 (« Brisons leurs liens… »). C'est la réponse topique aux velléités des insurgés : au « *non serviam* » de l'homme révolté, Dieu oppose le Christ, roi et sauveur, et son obéissance rédemptrice. Il faut rappeler ici les versets 7 à 9 du *psaume* 39 et la citation que saint Paul en donne dans l'*Épître aux Hébreux* :

> C'est pourquoi en entrant dans le monde, le Christ dit : « Tu n'as voulu ni sacrifice ni oblation, mais tu m'as formé un corps. Tu n'as agréé ni holocaustes ni victimes pour les péchés. Alors j'ai dit : *Me voici* – car c'est de moi qu'il est parlé dans le rouleau du livre – *pour faire, ô Dieu, ta volonté* » [3].

— Comme l'envisage l'oracle de Nathan cité à l'instant, l'investiture du Roi-Messie s'accomplit à Jérusalem, « sur Sion, sa montagne sainte ». Historiquement, le mont Sion désigne la partie de la ville conquise par David sur les Jébuséens (2 R 5, 7) **4**, autrement dit la ville royale primitive au sommet Nord de laquelle David édifia son palais, bientôt prolongé par le Temple de Salomon : la royauté et le sacerdoce siégeaient donc ensemble sur cette « montagne ».

Étant donné la perspective messianique du psaume, il faut entendre Sion dans son acception mystique et non pas temporelle : Sion, c'est le trône du Christ roi et prêtre, évoqué par l'ange Gabriel à l'annonciation **5** ; c'est, d'après les

---

1 — 2 S 7, 12-16.

2 — Ac 2, 30 (discours de saint Pierre) : « Comme il [David] était prophète et savait que Dieu lui avait juré par serment de faire asseoir sur son trône un descendant de son sang, il a vu d'avance et annoncé la résurrection du Christ ». Voir aussi le Ps 88, 21. 28-30 et 36-38 et le Ps 131, 11 qui promettent à David, « oint [par Dieu] de l'huile sainte », une postérité royale éternelle.

3 — He 10, 5-7.

4 — C'est-à-dire l'éperon rocheux qui prolonge l'esplanade du Temple vers le Sud.

5 — « Le Seigneur lui donnera le trône de David, son père, et il règnera éternellement » (Lc 1, 32).

psaumes, le siège que Dieu a choisi pour son Messie [1] ; c'est la résidence ou la cité sainte dont saint Paul dit, dans l'*Épître aux Hébreux* : « Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne palpable, […] mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion et de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste [2]… » En d'autres termes, Sion, c'est l'Église : « *Sur Sion, sa montagne sainte*, c'est-à-dire sur l'Église qui est la cité posée sur une montagne [Mt 5, 14 – l'Église est en effet visible] et dont Jérusalem est le type [3]. »

Roi universel parce que Fils de Dieu

Troisième strophe (v. 7-9)

Le décret de Dieu concernant le Roi-Messie

6. […] prædicans præceptum eius.	7. « Que je publie le décret de Yahvé ;
7 Dominus dixit ad me : Filius meus es tu,	il m'a dit : "Tu es mon Fils ;
ego hodie genui te.	moi, aujourd'hui, je t'ai engendré". »

Dans la Vulgate, les mots « *prædicans præceptum eius* » font toujours partie du verset précédent et sont suivis d'un point. Il faut donc comprendre : « J'ai été constitué roi par lui sur Sion, sa montagne sainte, *pour prêcher son précepte.* » C'est pourquoi saint Thomas entend ce précepte de « l'Évangile dans sa totalité » que le Christ a pour mission de prêcher, ou bien du commandement nouveau de la charité : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres » (Jn 13, 34), et : « Voici mon commandement, c'est que vous vous aimiez comme je vous ai aimés » (Jn 15, 12).

Mais, dans le texte massorétique, on change de verset. C'est néanmoins toujours le Messie qui parle. Ayant proclamé sa royauté, il affirme qu'elle résulte d'une volonté expresse, d'un décret [4] de Dieu : « Que je publie le décret divin [5]… » Autrement dit, le Roi-Messie se propose de faire connaître l'arrêt

---

[1] — Ps 131, 13-14 et 17 : « Car Yahvé a fait choix de Sion, il a désiré ce siège pour lui : "C'est ici mon repos à tout jamais, là je siégerai, car je l'ai désiré. […] Là, je susciterai une lignée [je ferai germer une corne] à David, j'apprêterai une lampe pour mon Messie"… » ; Ps 67, 17 : « Pourquoi jalouser, montagnes sourcilleuses, la montagne que Dieu a désirée pour séjour ? Oui, Yahvé y demeurera jusqu'à la fin. »

[2] — He 12, 18 et 22. Voir, dans le même sens Ap 14, 1 et 21, 10.

[3] — Saint Robert Bellarmin.

[4] — Le mot décret ou précepte (חק) va souvent de pair avec l'alliance et le serment. Voir le Ps 104, 8-10 : « Il se souvient à jamais de son alliance (בְּרִית), de sa parole promulguée pour mille générations, qu'il a conclue avec Abraham, serment (שְׁבוּעָה) qu'il fit avec Isaac ; il l'érigea en précepte (חק) pour Jacob… »

[5] — Dans l'hébreu, le verbe est à la forme appelée cohortative, qui marque une volonté ou une exhortation pressante. Pour comprendre l'image du « décret », il faut savoir que c'était la coutume de remettre au nouveau roi, lors de son investiture, avec les insignes de sa dignité, l'acte officiel attestant son élévation à la royauté : « Alors le prêtre Yoïada fit avancer le fils du roi ; il lui imposa le diadème

éternel par lequel la Providence divine a décidé sa royauté.

Ce décret divin ne porte donc pas tant sur la mission du Christ que sur son investiture comme roi. Il montre que le Christ ne s'est pas établi lui-même dans cette dignité, comme le dit saint Paul en utilisant ce verset de notre psaume et le *psaume* 109 pour expliquer l'élévation du Christ au souverain pontificat :

> Aussi bien, le Christ ne s'est-il pas attribué lui-même la gloire de devenir grand-prêtre ; non, c'est celui qui lui a dit : « Tu es mon Fils, c'est moi qui t'engendre aujourd'hui » [Ps 2, 7], et encore : « Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech » [Ps 109, 4] [1].

Bien plus, s'appuyant sur la même citation du *psaume* 109, un peu plus loin, l'Apôtre déclare que cette investiture s'est faite non seulement par un décret mais encore par un *serment* de Dieu, et comme saint Paul groupe les perspectives des deux *psaumes* 2 et 109, il paraît légitime d'étendre ce qu'il dit du sacerdoce du Christ à sa royauté [2] :

> Et pour autant que cela ne s'est pas fait sans serment – les autres, en effet, sont devenus prêtres sans intervention de serment, mais, pour lui, il y a eu le serment de celui qui lui a dit : « Le Seigneur l'a juré et ne s'en repentira pas ; tu es prêtre pour l'éternité [Ps 109, 4] – pour autant donc, c'est d'une alliance supérieure que Jésus est devenu garant [3].

Par cette image du serment, saint Paul veut dire que la décision de Dieu de conférer le sacerdoce au Christ est irrévocable et immuable et que son sacerdoce (et, par extension, sa royauté), contrairement au sacerdoce Lévitique, est absolument inamovible et éternel.

Il ressort de ces déclarations que la royauté du Christ (comme son sacerdoce) n'est pas un titre honorifique ou simplement humain. Objet d'une promesse solennelle, voulu par un décret et scellé par un serment de Dieu, garant d'une alliance nouvelle et éternelle, le règne du Christ est tout à fait extraordinaire et unique.

Le fondement de cette dignité va nous être donné au verset suivant. Notre-Seigneur est roi non seulement de droit divin (comme l'était déjà David), mais à cause de l'union hypostatique, parce qu'il est le Fils de Dieu fait homme. Son

---

et lui remit le document de l'alliance ; on le fit roi et on lui donna l'onction. On battit des mains et on cria : "Vive le roi !" » (2 R 11, 12). Pour les rois de Juda, ce document rappelait l'alliance conclue entre Dieu et la race de David.

1 — He 5, 5-6.

2 — Sur l'union du sacerdoce et de la royauté en N.-S., voir III, q. 22, a. 1, ad 3 : « En ce qui regarde les autres hommes, l'un est législateur, l'autre prêtre, l'autre roi ; chez le Christ au contraire, tout cela se rejoint, comme chez celui qui est la source de toutes les grâces. Aussi lisons-nous dans Isaïe (33, 32) : "Le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, notre roi ; il viendra et nous sauvera". » Du reste, le sacerdoce du Christ est de nature royale. Il est prêtre *selon l'ordre de Melchisédech*, or, explique saint Paul, « on traduit le nom de Melchisédech en *roi de justice* ; ensuite il est *roi de Salem*, c'est-à-dire roi de paix ; il est sans père, sans mère, sans généalogie, ses jours n'ont pas de commencement ni sa vie de fin ; il est assimilé au Fils de Dieu » (He 7, 2-3).

3 — He 7, 20-22.

pouvoir royal dérive de l'admirable union, en lui, de la nature humaine et de la nature divine, dans l'unité d'une seule personne, la personne du Fils de Dieu. L'onction par laquelle il est consacré roi et prêtre, expliquent les théologiens, c'est l'effusion de la grâce d'union dans sa sainte humanité. Il s'ensuit que sa royauté n'est pas un état accidentel, surajouté, mais une prérogative essentielle. Il est roi par son propre fond, par droit de nature.

« Tu es mon Fils » (v. 7b)

« Il m'a dit : Tu es mon Fils ; aujourd'hui, je t'ai engendré… » Tel est le principe et le fondement du décret divin, dit saint Robert Bellarmin. Le Christ en tant qu'homme a pu recevoir « tout pouvoir au ciel et sur la terre » (Mt 28, 18) parce qu'il est le Fils véritable et naturel de Dieu : il est roi au titre de l'union hypostatique.

On donne, en fait, trois explications de cette parole, selon les diverses interprétations qu'elle reçoit dans l'Écriture elle-même. Ce texte est appliqué tour à tour : – à la génération éternelle du Fils de Dieu ; – à la résurrection du Christ ; – à la naissance temporelle du Verbe incarné.

Disons tout de suite que la première explication est celle qui s'harmonise le mieux avec le contexte ; elle est la plus communément admise. Au demeurant, ces explications ne s'excluent pas mutuellement, comme nous allons le voir.

Nous laissons de côté l'interprétation de ceux qui considèrent ce passage comme messianique au sens typique et cherchent une explication littérale de ce verset dans l'histoire de David ou de ses descendants. Ils sont obligés de comprendre la filiation et la génération dont parle le psaume comme des métaphores : le couronnement du roi serait appelé symboliquement un engendrement, rendant le roi « fils de Dieu », c'est-à-dire dépositaire de l'autorité divine. « Tu es mon fils ; aujourd'hui je t'ai engendré » ne serait qu'une formule de consécration et d'intronisation. « Je te donnerai pour domaine les extrémités de la terre » serait une hyperbole [1].

---

[1] — Il est vrai que des textes montrent que dans les religions païennes antiques, égyptiennes ou mésopotamiennes, la divinité était censée adopter le roi comme son fils, faisant de lui son représentant sur terre (voir par exemple, le célèbre code d'Hammourabi, daté de 1800 avant J.-C.). Dans la Bible, s'agissant du peuple élu, adorateur du vrai Dieu, l'expression prend évidemment une signification plus profonde. Il y a plus qu'un symbole visant à sacraliser la fonction royale, il y a déjà la figure de l'adoption par la grâce. Car, dans l'ancien Testament, c'est *tout le peuple* qui est dépositaire de la promesse divine d'une alliance perpétuelle (Ex 19, 5-6) et qui jouit collectivement de l'« adoption » divine (voir : Ex 4, 22-23 ; Dt 14, 1-2 ; Si 36, 17, etc., où le peuple est appelé fils ou premier-né de Dieu). Cependant, le roi David (et sa descendance) est appelé fils de Dieu à un titre spécial en tant qu'il est le type et l'ancêtre du Messie. Voir, par exemple, le Ps 88, 27-30 et 35-36 : « Il m'appellera : "Toi, mon Père, mon Dieu et le Rocher de mon salut !" Si bien que j'en ferai l'aîné, le Très-Haut sur les rois de la terre. A jamais, je lui garde mon amour, mon alliance est pour lui véridique ; j'ai pour toujours établi sa lignée, et son trône comme les jours des cieux. […] Point ne profanerai mon alliance, ne dédirai le souffle de mes lèvres ; une fois j'ai juré par ma sainteté : mentir

Il vaut mieux convenir avec saint Thomas que ce verset « ne s'accomplit pas parfaitement dans la personne de David, et c'est pourquoi il faut l'entendre [littéralement] du Christ ».

— La génération éternelle

C'est l'explication de saint Thomas, saint Augustin, Bossuet, etc. Elle s'appuie sur la citation que l'*Épître aux Hébreux* fait de ce passage, pour montrer que Jésus est un médiateur infiniment supérieur aux anges parce qu'il est le Fils de Dieu : « Auquel des anges, en effet, Dieu a-t-il jamais dit : "Tu es mon Fils, moi, aujourd'hui je t'ai engendré" ? » (He 1, 5) [1].

Dans son commentaire, saint Thomas relève trois choses concernant ce texte :

1 – *Le mode de cette génération*, indiqué par l'affirmation : « Le Seigneur m'a dit », parce que le Fils procède du Père selon le mode de la pensée. En effet, le mode de génération de la nature divine n'est pas charnel mais intellectuel, bien plus, il est l'« intelliger » lui-même (*intelligere ipsum*). Cette génération est une procession selon l'origine, comme on la rencontre dans la réalité intelligible, au sens où la conception d'un verbe [mental] procède de l'intellect. C'est pourquoi le Messie affirme : « Le Seigneur m'a dit », comme si l'on avait : « Dans l'acte de dire, il m'a engendré ». Le Fils est donc le Verbe que le Père a dit, c'est-à-dire a produit en l'engendrant.

2 – *Le caractère distinctif de cette filiation*. « Tu es *mon* Fils », c'est-à-dire non pas par adoption comme ceux dont il est écrit : « Il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1, 12), mais par nature. Il est le Fils naturel, unique, consubstantiel, que le Père a désigné ainsi : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé » (Mt 3, 17).

3 – L'éternité de cette génération, signifiée par les mots : « Moi, aujourd'hui, je t'ai engendré », c'est-à-dire éternellement [2]. Saint Augustin définit en effet l'éternité comme un présent qui dure sans commencement ni fin, un perpétuel et immuable *hodie* [3].

Concluons avec Mgr Gay : « C'est à cette profondeur que la royauté du Christ est assise. Quel bras pourra l'en arracher ? quelle main même y

---

à David, jamais ! » ; le Ps 131, 11 : « Yahvé l'a juré à David, vérité dont jamais il ne s'écarte : "C'est le fruit sorti de tes entrailles que je mettrai sur le trône fait pour toi". »

1 — Voir également He 5, 5 ; Ps 109, 3 : « *Ex utero, ante luciferum genui te* ».

2 — Dans l'hébreu, « Je t'ai engendré » (יְלִדְתִּיךָ) est à l'accompli Qal : la génération est « accomplie », c'est-à-dire parfaite (saint Thomas : « Il dit aussi *je t'ai engendré* et non *je t'engendre* afin de signifier la perfection de cette génération. Lorsqu'en effet une génération se fait sans mouvement, être engendré [*generari*] et avoir été engendré [*generatum esse*] sont un même acte »). De plus, הַיּוֹם (*hayôm*), avec l'article, désigne non pas un jour quelconque mais le « jour » permanent de l'éternité : cette génération est un acte éternel.

3 — « *Æternitas est præsens duratio carens initio et fine* » (PL 36, 71).

toucher [1] ? »

— *La résurrection du Christ*

Les autres explications découlent de cette première comme de leur source, et d'abord l'interprétation par la résurrection du Christ. En effet, la résurrection du Christ est « une suite naturelle et comme une extension de sa génération éternelle, […] Dieu l'engendre encore une fois en le ressuscitant à la gloire » (Bossuet).

> Un de ces mystères sort de l'autre. La génération éternelle du Christ est la raison de sa résurrection ; et la résurrection, la preuve de sa divine génération. La même fécondité infinie qui le fait naître du sein du Père, le fait sortir vivant du tombeau ; et cette vie qui lui est rendue un jour, vient de la vie qui lui est donnée toujours [2].

C'est l'exégèse de saint Maxime de Turin (V^e^ siècle) et l'une de celles que donnent saint Hilaire et saint Jean Chrysostome (qui en admettent plusieurs). Elle se réfère à la catéchèse de saint Paul aux Juifs d'Antioche de Pisidie : « Cette promesse, Dieu l'a accomplie en notre faveur à nous, ses enfants, en ressuscitant Jésus comme il est écrit au psaume deuxième : *Tu es mon Fils, aujourd'hui, je t'ai engendré* » (Ac 13, 33).

Le cardinal Bellarmin justifie cette interprétation en expliquant :

> – La résurrection est une certaine *régénération*, comme il est dit en Mt 19, 28 : « Lors de la régénération, lorsque siègera le Fils de l'homme… ».
>
> – De plus, la résurrection du Christ fut accomplie par Dieu seul [comme sa génération éternelle] et il est appelé *premier-né* d'entre les morts [3] (Col 1, 18).
>
> – Enfin, c'est au jour de sa résurrection que commença sa glorification et l'exaltation de son nom au-dessus de tout nom [c'est-à-dire la reconnaissance de sa royauté] : « C'est pourquoi Dieu l'exalta… » (Ph 2, 9). »

— *La naissance temporelle*

Comme la résurrection, la naissance du Verbe incarné est une manifestation de la vie et de la gloire divines, c'est-à-dire du Verbe éternel lui-même que saint Jean appelle « le Verbe de vie » (1 Jn 1, 2). C'est le même Verbe qui est né de Dieu éternellement et qui est né dans la crèche de Bethléem « lorsque la plénitude des temps fut accomplie » (Ep 1, 10).

Il est donc parfaitement légitime d'appliquer aussi ce verset à la génération temporelle du Christ. C'est ce que font saint Cyprien [4], saint Ambroise, saint Jean

---

1 — Mgr GAY, *ibid*., p. 93.
2 — ID., *ibid*., p. 95.
3 — Le cardinal Pie glose : « Premier-né d'entre les vivants, j'ai voulu que vous fussiez aussi le premier-né d'entre les morts, afin que vous teniez partout la première place : *Primogenitus ex mortuis ut sit in omnibus ipse primatum tenens* » (*ibid.*, p. 258).
4 — Livre II *Contra Iudæos*, cap. 8.

Chrysostome, Théodoret… et l'Église elle-même dans sa liturgie, qui a choisi ce texte pour servir d'introït à la première messe de Noël, mêlant ainsi les perspectives de la double génération du Verbe. On résumera avec le cardinal Pie :

> *Filius meus es tu*. Vous êtes donc mon Fils. Vous l'êtes à tous les titres puisque je vous ai triplement enfanté : de mon sein, du sein de la Vierge et du sein de la tombe [1].

Ainsi, *hodie* désigne à la fois : l'éternité ; le jour de la naissance terrestre du Christ ; le jour de sa résurrection. Et *genui te* signifie tour à tour : – « Je t'ai engendré comme Dieu » ; – « J'ai fait que, vrai Dieu, tu sois également vrai homme, sans le concours d'un homme, sans corruption de ta mère, sans le péché originel » ; – « J'ai fait, par ma puissance divine, que, de la mort, tu reviennes à la vie et à une vie immortelle et glorieuse [2]. »

Cette exégèse multiple, à laquelle il faut ajouter *Hébreux* 5, 5 déjà cité, où saint Paul applique ce verset à la prise de possession par le Christ de son sacerdoce éternel, pose à sa manière le problème de la pluralité des sens littéraux de la sainte Écriture [3]. Toutefois, on voit bien que ces différentes interprétations, loin de se contredire, se complètent et reposent toutes sur la génération éternelle du Verbe et l'union hypostatique, fondement de la royauté et de la glorification du Christ. Tout cela est parfaitement homogène.

« Demande-moi… » (v. 8)
L'étendue de l'empire du Christ-Roi

8. Postula a me et dabo tibi gentes hereditatem tuam et possessionem tuam terminos terræ.	8. « Demande-moi et je te donnerai les nations pour ton héritage, pour ton domaine, les extrémités de la terre. »

« Demande-moi… » : selon saint Thomas, ce mot nous montre que le Christ-Roi a acquis l'empire par son mérite et ne l'a pas seulement reçu par l'héritage de sa filiation divine.

En effet, Dieu accorde gratuitement ses dons, mais il veut que nous les recevions parce que nous les aurons demandés en priant et mérités par nos bonnes œuvres. Aussi, le Christ a-t-il demandé le pouvoir sur tous les hommes,

---

1 — Cardinal PIE, *ibid*., p. 258.

2 — Saint Robert Bellarmin : « *Hodie, id est in die æternitatis genui te Deus Deum ; et hodie, id est, in die natalis tui secundum carnem, genui te, id est, feci ut esses Deus, homo sine semine viri, sine corruptione matris, sine labe peccati ; et item hodie, id est, in die resurrectionis tuæ genui te, id est, feci divina mea virtute, ut redires ad vitam, eamque immortalem et gloriosam.* »

Signalons encore une accommodation que quelques Pères (saint Justin et saint Hilaire, entre autres) font de ce texte au baptême de Jésus.

3 — Nous renvoyons à l'article déjà signalé, paru dans *Le Sel de la terre* 18, p. 4 sq.

pouvoir qui lui revenait par droit de nature, et il a travaillé pour l'avoir. Il l'a demandé par sa prière : « Je prie pour ceux qui […] croiront en moi » (Jn 17, 20) ; mais il l'a surtout mérité par sa passion :

> C'est lui qui, dans les jours de sa chair, ayant avec de grands cris et avec larmes offert des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, et ayant été exaucé pour sa piété, a appris, tout Fils qu'il est, par ses propres souffrances, ce que c'est qu'obéir (He 5, 7-8).

Notre roi sait ce que c'est qu'obéir et il n'est pas indifférent à ses sujets puisqu'il nous *a acquis* [1] *au prix de son sang.* N'est-ce pas le gage du meilleur des gouvernements, comme l'explique Pie XI dans l'encyclique *Quas primas* ?

> Mais quelle pensée plus agréable et plus douce que celle-ci : le Christ nous commande non seulement par droit de nature, mais par un droit acquis, le droit de Rédempteur : Que les hommes oublieux se rappellent tous combien nous avons coûté à notre Sauveur : « Vous n'avez pas été rachetés au prix de matières périssables comme l'or ou l'argent, mais par le sang précieux du Christ offert comme un agneau sans tache et sans défaut » (1 P 1, 18-19). Nous ne nous appartenons plus puisque le Christ donna pour nous *une rançon précieuse* (1 Co 6, 20).

Le Fils incarné ayant ainsi demandé cette royauté, Dieu la lui a donnée : « Je te donnerai les nations pour ton héritage, pour ton domaine, les extrémités de la terre. »

Cette parole affirme nettement la royauté *universelle* du Christ [2]. Notre-Seigneur s'en fera l'écho dans les derniers mots qu'il laissa à ses disciples : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre [3]. »

La royauté et la domination universelle et sans partage, que l'ancien Testament présente comme l'apanage même de Dieu [4], sont donc l'héritage (c'est-à-dire, pour celui qui est le Fils, son bien propre [5]) et la possession du Christ.

Évidemment, c'est surtout du règne spirituel du Christ, c'est-à-dire de l'Église, qu'il faut entendre ces paroles, remarque saint Robert Bellarmin. Le Christ a été constitué roi *super Sion*, c'est-à-dire sur l'Église et, de là, sa puissance s'étend à tous les peuples, car l'Église est elle-même appelée à régner sur le

---

1 — Voir Ep 1, 14 : « *in redemptionem acquisitionis*, en vue d'une rédemption d'acquisition » ; 1 P 2, 9.

2 — C'est pourquoi elle est citée dans ce sens par l'encyclique *Quas primas*.

3 — Mt 28, 18. Voir aussi Mt 11, 27 ; Jn 3, 35 ; 17, 2 ; Ap 5, 13, etc.

4 — 1 Ch 29, 11-14 : « A vous, Yahvé, la grandeur, la force, la magnificence, la splendeur et la gloire, car tout ce qui est au ciel et sur la terre est à vous. A vous, Yahvé, la royauté : vous êtes souverainement élevé au-dessus de tout. La richesse et la gloire viennent de vous, vous êtes maître de tout, dans votre main sont la force et la puissance et à votre main il appartient d'élever et d'affermir toutes choses » (prière d'action de grâces de David) ; Is 45, 6 : « Je suis le Seigneur et il n'y en a pas un autre (*Ego Dominus et non est alter*) » ; Is 45, 22 : « Tournez-vous vers moi et vous serez sauvés, tous les confins de la terre, car je suis Dieu et il n'y en a pas d'autre (*et non est alius*). »

5 — « Les vignerons, voyant le Fils, se dirent entre-eux : "Celui-ci est l'héritier : venez ! tuons-le, que nous ayons son héritage"… » (Mt 21, 38).

monde entier [1] : « Allez donc, de toutes les nations, faites des disciples » (Mt 28, 19). Mais, même si sa puissance s'exerce surtout sur les choses spirituelles et s'il s'est abstenu ici-bas d'exercer une autorité temporelle, « ce serait une erreur honteuse de dénier au Christ-homme la puissance sur les choses civiles quelles qu'elles soient [2] ».

Outre les deux titres déjà signalés à la royauté universelle du Messie – l'union hypostatique et ses propres mérites – signalons une autre raison donnée par saint Thomas dans la question de la *Somme théologique* consacrée au pouvoir judiciaire du Christ. Nous sommes en plein cœur du sujet, puisque le pouvoir judiciaire, avec le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, est constitutif de la fonction royale [3]. Saint Thomas se demande donc si le pouvoir judiciaire (et aussi, royal) du Christ est universel par rapport à toutes les affaires humaines [4]. Il répond par l'affirmative en donnant trois raisons : 1º à cause de l'union hypostatique ; 2º à cause du mérite du Rédempteur qui lui donne droit de juger tous les hommes ; et 3º *à cause du salut éternel* qui est la fin principale à laquelle sont ordonnées toutes les réalités humaines. Or, le Christ a reçu totalement la charge du salut de l'homme et « à celui qui a la charge du principal, on confie aussi l'accessoire ». Le Christ a donc pouvoir sur toutes les affaires humaines, à raison du salut. Cette très belle raison se trouve déjà dans le prophète *Isaïe*, en quelque sorte, dans cet oracle que rapporte le Serviteur de Yavhé (c'est-à-dire le Messie) :

> Il [Dieu] m'a dit : « C'est trop peu que tu sois pour moi un serviteur pour relever les tribus de Jacob et relever les survivants d'Israël. *Je fais de toi la lumière des nations, pour que mon salut atteigne aux extrémités de la terre* » (Is 49, 6).

Le Christ-Roi, unique Sauveur, a reçu « les nations pour héritage et les extrémités de la terre pour domaine », afin que « le salut atteigne aux extrémités de la terre ».

---

1 — Voir III, q. 8, a. 3 : « Le Christ est tête de tous les hommes, mais à divers degrés : 1º d'abord et principalement, il est la tête de ceux qui lui sont unis en acte par la gloire ; 2º il est la tête de ceux qui lui sont unis en acte par la charité ; 3º de ceux qui lui sont unis en acte par la foi ; 4º de ceux qui lui sont unis seulement en puissance et pas encore en acte, mais qui, selon la prédestination divine, le seront un jour en acte ; 5º il est la tête de ceux qui lui sont unis en puissance et ne le seront jamais en acte, comme les hommes qui vivent en ce monde et ne sont pas prédestinés. »

2 — *Quas primas*. Il faut donc bien comprendre la réponse de Jésus à Pilate : « Mon royaume n'est pas de ce monde » (Jn 18, 36) ne signifie pas seulement que le royaume du Christ ne tire pas son *origine* de ce monde, mais aussi qu'il n'est pas de même *nature* que les royaumes d'ici-bas : en ce sens, c'est un royaume *spirituel* et non pas *temporel* ou terrestre. Cependant, il doit s'exercer *sur* la terre, sur les intelligences, les volontés et les institutions, comme il s'exerce au ciel : en ce sens, c'est une royauté *sociale* et non pas seulement *spirituelle* (ou, comme disent les modernes, eschatologique).

3 — Voir l'encyclique *Quas primas*. Pie XI montre que le Christ est roi parce qu'il possède ce triple pouvoir.

4 — III, q. 59, a. 4.

L'exercice de ce pouvoir (v. 9)

Comment le Christ va-t-il user de ce pouvoir ? Le psaume l'exprime par deux images :

9. Reges eos in virga ferrea, *[et] tamquam vas figuli confringes eos.*	9. « Tu les broieras [*LXX* : tu les feras paître] avec un sceptre [*LXX* : une verge] de fer ; comme la cruche du potier, tu les fracasseras. »

Le texte grec, suivi par le latin, dit : « Tu les fera paître (ποιμανεῖ**ς**) » ou : « tu les conduiras (*reges*) » et non pas : « tu les broieras » comme dit l'hébreu. Cette lecture de la Septante est préférable ; c'est elle que l'*Apocalypse* retient lorsqu'elle cite à trois reprises ce verset de notre psaume (Ap 2, 27 ; 12, 5 ; 19, 15), et elle s'accorde avec la prophétie de *Michée* qui se réfère clairement au Christ : « Il fera paître son troupeau par la force de Yahvé » (Mi 5, 3). Ainsi, l'expression « ne vise pas seulement le châtiment des impies [comme dans l'hébreu], mais le gouvernement juste et tout-puissant de toute l'Église » (cardinal Bellarmin).

Celui qui règne doit avoir un sceptre, insigne de sa juridiction (Ps 44, 7). Ce sceptre qui a été mis aux mains du Christ, encore qu'il soit principalement le sceptre de la doctrine et de l'amour, n'en reste pas moins celui de la puissance et de la force. C'est pourquoi il est appelé « de fer », comme pour signifier que les principes qui forment la règle du gouvernement de Jésus-Christ – c'est-à-dire la vérité et la justice – sont inflexibles, immuables et indestructibles comme Dieu lui-même. S'il arrive que ces principes soient coupablement rejetés, alors la houlette du Bon Pasteur devient une verge de fer qui brise le vase qui refuse de se laisser refondre ou réformer [1]. Le Christ, en effet, est signe de contradiction (Lc 2, 34), salut de ceux qui croient, mais occasion de ruine pour ceux qui restent sourds à son appel.

Saint Augustin commente : « *Vous les gouvernerez avec une verge de fer*, en d'autres termes avec une justice inflexible, *et vous les briserez comme des vases d'argile*, c'est-à-dire vous briserez en eux les convoitises terrestres, les désirs fangeux du vieil homme et tout ce qui est empreint et souillé de la boue du péché [2]. »

Jésus-Christ associera les saints à ce pouvoir de gouvernement. A l'ange de

---

[1] — Pour éclairer le sens de ce verset, signalons qu'en Égypte, les Pharaons du Moyen-Empire rédigeaient des formules d'exécration à l'adresse de leurs ennemis sur des vases d'argile qui étaient ensuite brisés. On a retrouvé beaucoup de ces tessons.

[2] — *Enarrationes in psalmos*, dans *Œuvres complètes de saint Augustin*, traduites par PERONNE, Paris, Vivès, 1871, t. XI, p. 614. Saint Robert Bellarmin fait justement remarquer que le mot « tu les fracasseras » (*confringes*) ne désigne pas tant l'acte que le pouvoir : « Cela ne veut pas dire que le Christ détruira toutes les nations, mais qu'il a le pouvoir de briser tous les peuples qui lui seront soumis dans le futur, soit avec miséricorde en châtiant en eux l'infidélité et les péchés pour les transformer, de vases d'outrages en vases d'honneur, soit avec sévérité et justice en les brisant par des supplices éternels à cause de leurs démérites. »

l'Église de Thyatire, le Fils de Dieu déclare en effet : « Le vainqueur, celui qui restera fidèle à mon service jusqu'à la fin, je lui donnerai pouvoir sur les nations, *et il les mènera avec un sceptre de fer, ainsi qu'on fracasse des vases d'argile* ! » (Ap 2, 26-27).

Conseils aux rois et aux princes
strophe quatrième (v. 10-13)

Cette dernière strophe nous livre les réflexions que la révolte des hommes contre le Roi-Messie suggère au psalmiste.

10. Et nunc, reges, intelligite ;	10. Et maintenant, rois, soyez sensés,
erudimini qui iudicatis terram.	acceptez la leçon, juges de la terre.
11. Servite Domino in timore	11. Servez Yavhé dans la crainte,
et exultate ei in tremore.	exultez dans le tremblement,
12. Apprehendite disciplinam	12. [*LXX, Vg* : Embrassez la discipline]
nequando irascatur Dominus	Baisez [adorez ?] le fils ; de peur qu'il ne s'irrite
et pereatis de via iusta,	et que vous quittiez la voie ; car elle
13. cum exarserit in brevi ira eius,	s'enflammera sous peu, sa colère [son nez].
beati omnes qui confidunt in eo	Bienheureux tous ceux qui se confient en lui.

Le texte hébreu est obscur en quelques endroits de cette strophe, notamment au verset 12. Mais le sens général est clair. S'adressant aux puissants du monde, le psalmiste les invite, d'une part, à tirer les leçons de ce qui précède et à s'instruire de l'exemple du Messie (*intelligite, erudimini*) et, d'autre part, à pratiquer les devoirs qui incombent spécialement à leur charge (*servite Domino, apprehendite disciplinam*).

On retrouve ce thème exposé dans une page célèbre du livre de la *Sagesse* :

> Écoutez donc, rois, et comprenez ! Instruisez-vous, vous qui jugez les confins de la terre ! Prêtez l'oreille, vous qui dominez sur la multitude, qui vous enorgueillissez de foules de nations ! Car c'est le Seigneur qui vous a donné la domination et le Très-Haut le pouvoir, c'est lui qui examinera vos œuvres et scrutera vos desseins.
>
> Si donc, étant serviteurs de sa royauté, vous n'avez pas jugé avec droiture ni observé la loi, ni marché selon la volonté de Dieu, il fondra sur vous d'une manière terrifiante et soudaine. Un jugement inexorable s'exerce en effet sur ceux qui commandent ; au petit, on pardonne par pitié, mais les puissants seront puissamment jugés. Car le Maître de tous ne recule devant personne, la grandeur ne lui en impose pas ; petits et grands, c'est lui qui les a faits et, de tous, il prend un pareil soin, mais une épreuve plus rigoureuse attend les puissants. C'est donc à vous, souverains, que s'adressent mes paroles, pour que vous appreniez la sagesse et évitiez les fautes ; car ceux qui observent saintement les choses saintes seront reconnus saints, et ceux qui s'en laissent instruire trouveront de quoi se justifier. Désirez donc

mes paroles, aspirez à elles et vous serez instruits [1].

Revenons à notre psaume et remarquons le premier mot : « Et maintenant », c'est-à-dire, *maintenant* que le Verbe a parlé et que le mystère du Christ-Roi est révélé, *maintenant* que vous avez la connaissance de Jésus-Christ et du décret divin qui le fait roi, *maintenant* que vous savez qu'il a reçu tout pouvoir au ciel et sur la terre, *maintenant* donc, puisque le temps est si favorable et la nécessité si urgente, *ô rois, comprenez !*

A la suite de saint Thomas, on peut distinguer trois devoirs des gouvernants envers l'Église dans cette admonition du psalmiste aux « rois » et aux « juges ». Ils sont invités : 1) à connaître et garder la vérité ; 2) à servir Dieu ; 3) à accepter la correction.

— Par rapport à la vérité, note l'Aquinate, l'homme peut la connaître soit en la découvrant par son intelligence (*intelligite*), soit en l'apprenant avec docilité des maîtres qui la savent (*erudimini*). La vérité que les rois doivent comprendre, c'est…

> …que si vous ne commencez pas par croire, vous ne comprendrez vraiment rien [2] ; et que, comme le Christ est la clef de tout, c'est la foi qui est la clef du Christ. […] Comprenez que le Christ est Dieu, qu'il est le maître, que, parce qu'il peut tout, on ne peut rien contre lui, et qu'on ne peut rien, non plus, sans lui ; que possédant tout ce qui est, il gouverne tout ce qu'il possède ; qu'exact à tout surveiller, il juge tout avec une inexorable équité et sans appel ; et que, comme il est magnifique à récompenser, il est aussi fidèle à punir. Voilà la science royale et, avec le secret de la grandeur des souverains, la source du bonheur des peuples [3].

— Les rois doivent encore « servir le Seigneur », c'est-à-dire servir Dieu *comme Seigneur*, en tant qu'il exerce l'empire par Notre-Seigneur Jésus-Christ [4]. Citant saint Augustin, saint Thomas donne cette précision capitale : « le roi sert Dieu en tant qu'homme en menant personnellement une vie juste, mais, en tant que roi, il le fait en portant des lois contre tout ce qui s'oppose à la justice de Dieu [5]. »

Ce service de Dieu doit se faire « dans la crainte » : il s'agit ici de la crainte de Dieu tant vantée par l'Écriture, c'est-à-dire le saint respect de Dieu, la crainte de l'offenser qu'on appelle filiale et que la Vulgate a traduit par « piété » en *Isaïe* 11, 2. Le psalmiste « mêle admirablement l'amour à la crainte, comme s'il disait : craignez avec amour et aimez avec crainte » dit saint Bellarmin ; il convie

---

1 — Sg 6, 1-11.

2 — Is 7, 9 : « *Nisi credideritis, non intelligetis* » selon la LXX.

3 — Mgr GAY, *ibid*., p. 112-113.

4 — Signalons combien ce texte s'écarte de la doctrine conciliaire actuelle préconisant « l'autonomie de l'ordre politique », c'est-à-dire la séparation de l'Église et de l'État (Discours de Jean-Paul II pour la ratification du nouveau concordat italien, le 3 juin 1985), et déclarant que les États sont « incompétents » en matière religieuse. Voir Mgr Lefebvre, *Mes doutes sur la liberté religieuse* (Clovis, 2000) : doutes 17, 26, 27 et 28 (p 143 et 153 sq.).

5 — Saint Augustin, *Lettre* 185, 5 ; PL 33, 801.

les rois à « servir le Seigneur d'un service libéral propre à des fils (*servitute liberali propria filiorum*). »

En ajoutant : « et exultez dans le tremblement », il répète au fond la même chose, mais de manière un peu différente, montrant que le service agréable à Dieu est celui qui s'accomplit avec joie (*exultate*), mais sans présomption ni négligence et c'est pourquoi il précise : « *cum tremore* [1] ».

— Enfin, les rois doivent « embrasser la discipline (*Apprehendite disciplinam*) ». Les commentateurs du texte latin comprennent : accepter l'autorité disciplinaire de l'Église, s'attacher à ses préceptes et aux bonnes mœurs [2]. Ainsi, saint Augustin : « Embrassez la doctrine, observez la discipline, de crainte que le Seigneur ne se fâche et que vous périssiez, parce qu'étant sortis de la voie véritable, vous finirez par ne plus trouver de voie ouverte devant vous. » Saint Hilaire glose sur le mot *embrasser* : « Qu'a donc fait Jésus en s'incarnant, sinon d'embrasser notre nature humaine, pécheresse et déchue ? Adhérer à lui, c'est comme embrasser à notre tour celui qui nous offre sa nature divine [3] ! »

Dans l'hébreu, le début du verset 12 est sans doute altéré. On propose deux interprétations possibles de נַשְּׁקוּ־בַר (*nach^{e}qû bar*) :

– Soit : « Embrassez le fils » (ou « adorez le fils », car on adorait en embrassant les pieds) – solution déjà indiquée par saint Jérôme [4], mais qui oblige à comprendre le mot *bar* comme un mot araméen, ce qui surprend beaucoup ;

– soit : « Adorez de façon pure (בַּר, *bor*) », c'est-à-dire avec pureté d'intention [5] – interprétation adoptée par saint Jérôme dans sa traduction du psautier sur l'hébreu : *Adorate pure* [6].

« De peur qu'il [*Vg* : le Seigneur] ne s'irrite et que vous périssiez en dehors de la voie [*Vg* : droite]. Car elle s'enflammera sous peu sa colère [*He* : son nez]. »

L'obéissance aux conseils du psalmiste sont de l'intérêt même des rois, car les vengeances de Dieu sont terribles. Il n'y a qu'une voie droite, sans alternative : « Si quelqu'un n'aime pas Jésus, qu'il soit anathème ! » (1 Co 16, 22).

---

1 — « Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement » (Ph 2, 12). Réjouissez-vous par rapport à lui, mais tremblez par rapport à vous, commente Bossuet (3^{e} *sermon* pour Noël).

2 — C'est, en substance, l'exégèse de saint Thomas.

3 — PL 9, 290. Cité dans JACQUET, *Les psaumes et le cœur de l'homme*, t. II, p. 238.

4 — *Commentarioli in psalmo II* (*S. Hieronymi presbyteri opera*, pars I, opera exegetica 1, t. LXXII, Turnholti, Brepols, 1959).

5 — Mgr GAY : « *Adorez purement*, c'est-à-dire, comme on le lit dans l'Évangile : "adorez en esprit et vérité" (Jn 4, 24) » (*ibid*., p. 117).

6 — La critique actuelle propose de rétablir conjecturalement ce verset par la modification du demi-verset précédent. Il faudrait lire : « En tremblant, embrassez-le sur les pieds, de peur que… ». *Sur ses pieds* résulte de la réunion, après déplacement et revocalisation, des deux mots : *gîlû* (« exultez » du v. 11b) et *bar* (du v. 12a), pour former : *b^{e}rag^{e}lâyw* (בְּרַגְלָיו). La version latine de l'Institut biblique pontifical a adopté une traduction proche de cette restitution, mais qui supprime l'image : « *cum tremore præstate obsequium illi.* »

Et cela n'est pas seulement vrai des individus, mais s'applique également aux nations et à leurs gouvernants. Écoutons, pour terminer, le cardinal Pie nous l'expliquer :

> Jésus-Christ a été constitué Roi des rois. Oui, et c'est la véritable gloire, la véritable noblesse des rois, depuis la prédication de l'Évangile, depuis la conversion des Césars, d'être désormais les lieutenants de Jésus-Christ sur la terre. Est-ce que par hasard les rois seraient moins grands depuis que la croix brille au sommet de leurs diadèmes ? Est-ce que le trône serait moins illustre, moins assuré, depuis que la royauté est une émanation, une participation de la royauté de Jésus-Christ ? Jésus-Christ a été constitué roi, et c'est aussi la véritable dignité, la véritable liberté, la véritable émancipation des nations modernes d'avoir le droit d'être régies chrétiennement. Est-ce que par hasard les nations seraient déchues ? est-ce que leur sort serait moins noble, moins heureux, depuis que les sceptres auxquels elles obéissent sont tenus de se soumettre au sceptre de Jésus ?
>
> Répétons-le donc, mes frères : Le christianisme n'a pas tout son développement, tout son épanouissement, là où il ne revêt pas le caractère social. C'est ce que Bossuet a exprimé en ces termes : « Le Christ ne règne pas si son Église n'est pas la maîtresse, si les peuples cessent de rendre à Jésus-Christ, à sa doctrine, à sa loi, un hommage national. » Quand le christianisme d'un pays se réduit aux simples proportions de la vie domestique, *quand le christianisme n'est plus l'âme de la vie publique, de la puissance publique, des institutions publiques, alors Jésus-Christ traite ce pays comme il y est traité lui-même. Il continue sa grâce et ses bienfaits aux individus qui le servent, mais il abandonne les institutions, les pouvoirs qui ne le servent pas* ; et les institutions, les pouvoirs, les rois, les races deviennent mobiles comme le sable du désert, caducs comme ces feuilles d'automne que chaque souffle du vent emporte [1].

Alors, *bienheureux* les rois et les nations *qui se confient* publiquement *en Jésus-Christ*.

Le psaume deuxième finit comme avait commencé le premier, par le mot bienheureux. Dieu a créé les êtres pour la béatitude, et cette béatitude, c'est la récompense de ceux qui acceptent les liens et se soumettent au joug du Christ-Roi, qui comprennent ses enseignements, qui le servent dans la crainte et embrassent sa discipline avec amour, désirant de toute leur âme *que son règne arrive* !

« *Ubi non est gubernator, populus corruet* – Là où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périra » (Pr 11, 14).

1 — Cardinal PIE, *ibid*., p. 259-260. C'est nous qui soulignons.